



Réunion du 30 juin 2023 à 17h30 à LES GONDS

Présents :

Président :

Jacques MOQUAY

Membres présents :

MM. Georges CASCARINO, Jean-François DECHAUX, Jacques PREGHENELLA, François DUPUY, Fabrice RENAUD.

Membre excusé : M. GARDERES Henri.

M. Jacques MOQUAY rappelle que nous allons étudier trois dossiers :

- Un qui était en instance de décision depuis la précédente réunion.
- Deux nouveaux.

Dossier n°1 : Match n°25841274, Coupe Féminine Seniors à 11 : Jonzac St Germain FC / Saujon U.S. du 11 Juin 2 023

La commission Ethique et Délégués :

- Prend connaissance des nouvelles pièces de ce dossier
- Décide, à l'unanimité, de transmettre ce dossier avec de nouveaux éléments à la Commission de Discipline qui statuera.

Dossier n°2 : Match n°25819533, Challenge Départemental U12/U13, ¼ de finale : Cap Aunis ASPTT / Saujon US du 6 Mai 2 023

Après étude du dossier, la commission :

- Prend acte de la décision de la Commission de Discipline
- Préconise fortement, du fait des sanctions conséquentes, une non prise de licence pour la saison 2023/ 2024 pour le premier dirigeant cité (licence n° 2544340894) pour avoir commis des fraudes sur identité avec la FMI et le second (licence n° 2546609223) pour avoir cautionné des usurpations d'identité.



Dossier n°3 : Match n°25830541, Coupe M. NAVAS : SAINT PALAIS / PÉRIGNY du 26 Mai 2023.

Après étude du dossier, la commission :

- Prend acte de la décision de la Commission de Discipline

Fin de séance à 18 h 15

Jacques MOQUAY

Fabrice RENAUD

Président

Secrétaire de séance